

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# RAPPORT DE L'AIJ : LE MAJ SEREIN ET VOLONTAIRE

Le Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) a étudié le rapport de l'Assemblée interjurassienne (AIJ), relatif à la création d'une nouvelle entité cantonale formée de six communes. Il salue l'originalité de cette proposition qui sort des sentiers battus et nourrit heureusement le débat. L'AIJ privilégie une nouvelle vision politique et administrative, et ainsi va-t-elle dans le sens de la loi « Un seul Jura », issue de l'initiative populaire du MAJ.

Les Jurassiens admettent la nécessité d'une refondation de leur Etat cantonal. L'occasion leur en est donnée par le défi de reconstituer leur unité. Ce défi implique conjointement une réflexion sur le fédéralisme helvétique. Tout est à rediscuter dans une Suisse de plus en plus centralisatrice : les missions de l'Etat, sa place au sein de la Confédération, sa relation au citoyen, à l'administration, à l'impôt, à sa responsabilité socio-économique et culturelle. Le temps est venu de revoir la notion de canton, telle qu'elle prévaut aujourd'hui. Les Jurassiens sont bien placés pour jouer ce rôle.

Le Jura-République, avec trente années d'expériences, a la maturité nécessaire pour une saine critique de ses institutions. Les artisans de l'indépendance sont encore actifs et ont à ce titre beaucoup à apporter au débat. Le Jura méridional a eu le temps de vivre un nouvel état délétère de minorité dont il pourrait entrevoir une issue réjouissante en faisant un sort aux préjugés accumulés avant et après le plébiscite d'autodétermination.

Le MAJ n'émet pour l'heure aucune considération politique, s'agissant de la proposition dans son expression institutionnelle. Conscient de la difficulté que constitue la construction d'un Etat formé de six communes, il considère qu'il s'agit-là d'une base utile de travail, visant tôt ou tard à la formulation d'une solution durable. Au-delà des questions de vocabulaire et des bouleversements administratifs proposés par l'AIJ, nous saluons une volonté d'ouverture qu'il ne faut mettre en péril à aucun prix.

Le MAJ entretient depuis plusieurs mois une vaste consultation qu'il poursuivra jusqu'à la présentation, par le canton du Jura, de l'offre de partage de souveraineté au Jura sous juridiction bernoise. Il s'agira là d'un moment capital dans le développement de la Question jurassienne. Le MAJ se prépare à cette échéance et invite à le faire les forces politiques, les associations, ainsi que les milieux culturels et économiques de la République et Canton du Jura. Il ne manquera pas les grands rendez-vous qui s'annoncent à l'horizon de l'été 2008.

**Mouvement autonomiste jurassien**